



Etude de la qualité biologique et physico-chimique du sous-bassin versant de la Douze aval

Compte rendu du comité de pilotage

Mont-de-Marsan, le 20 octobre 2020 - 14h00-16h30

Objet de la réunion :

Restitution des suivis de la troisième année (2019), bilan des suivis et conclusions de l'étude

Présents en salle :

Aquabio : Mélina PAOLIN ;
Chambre d'agriculture des Landes : Vincent MANCINI ;
DDTM des Landes : Marie-Gabrielle MOUNEYRES ;
Institution Adour : Astrid BATS et Léo JAVELOT ;
Midouze Nature : Suzy LEMOINE ;
Mont-de-Marsan Agglomération : Bernard KRUYNSKI ;
Syndicat du Midou et de la Douze : Vincent LARSEN.

Présents en visioconférence :

Agence de l'eau Adour-Garonne : Jean-Jacques CHEVALIER ;
Conseil départemental des Landes : Nicolas MENGIN
Coopérative des aquaculteurs des Landes : Tifenn VIEVILLE ;
DREAL Nouvelle-Aquitaine : Delphine SAGNET ;
GDSAA : Ludovic MONTFORT ;
SYDEC : David CHIRLE ;
DREAL Occitanie : Stéphanie MARZIOUT

Excusés :

Agence de l'eau Adour-Garonne : Serge BAREYRE ;
Chambre d'agriculture des Landes : Jean-Luc CAPES et Bernard GRIHON ;
Conseil départemental des Landes : Andoni ZUAZO ;
DDCSPP : Laurent LAFARGUE ;
OFB : Hervé JACQUOT ;
SEPANSO : Patrick PONGE.

Ordre du jour :

1. Rappel du contexte de l'étude
2. Présentation des résultats des 3 années de suivi
3. Résultats et conclusions du bureau d'étude Aquabio
4. Avis du comité de pilotage

1. Rappel du contexte de l'étude

Cf. diaporama de présentation de l'Institution Adour

L'Institution Adour rappelle le contexte de l'étude ainsi que ses objectifs. Celle-ci fait suite aux premiers suivis hydrobiologiques réalisés en 2015, demandés par la DDT(M) dans le cadre des projets d'agrandissement de deux sites appartenant au groupe Aqualande. Les conclusions qui avaient été apportées soulignaient le besoin de déterminer plus finement l'origine des pollutions sur les bassins versants de la Douze, de l'Estampon et des affluents, ainsi que la nécessité de mettre en place une étude portée et partagée par le plus grand nombre.

De plus, ce type de suivi répond aux objectifs de plusieurs dispositions du SAGE Midouze (C2P1, C2P2, D1P2, D2P3) à travers l'amélioration des connaissances. Ainsi, l'étude a pour objectifs de mener de nouvelles campagnes afin d'identifier aussi finement que possible l'origine des pollutions et d'analyser les pressions existantes sur chaque sous-bassin versant.

Deux lots ont été prévus dans le cadre de cette étude : les relevés de physico-chimie ont été confiés au LPL (Laboratoire Landes Pyrénées) et les relevés biologiques, les interprétations, les analyses de l'ensemble des résultats au bureau d'étude Aquabio, sur 13 stations de suivi (+ une supplémentaire à partir de la deuxième année).

2. Résultats des 3 années de suivi

Cf. diaporama de présentation de l'Institution Adour

L'Institution Adour présente les résultats de l'année 2019 (classes d'état retenues sur la physico-chimie et la biologie) pour chacune des stations de suivi de l'étude. Une comparaison avec les deux années précédentes (2017 et 2018) est également faite et les paramètres déclassant sont pointés. Ainsi en 2019, le déclassement de l'état physico-chimique est principalement dû à de fortes valeurs en carbone organique dissous (COD), mesurées en novembre 2019 en période de crue. La DDTM des Landes interroge le comité de pilotage sur d'éventuelles observations similaires en 2020, lors des épisodes de crues observés en début d'année. Le conseil départemental des Landes et l'agence de l'eau Adour-Garonne (qui suivent de façon permanentes 3 stations de ces sous-bassins versants) indiquent ne pas avoir eu de retours à propos de résultats similaires et ajoutent qu'une vérification sera faite auprès des services concernés. Le comité de pilotage n'émet pas d'autres remarques et attend la présentation des interprétations du bureau d'étude.

3. Résultats et conclusions du bureau d'étude Aquabio

Cf. diaporama de présentation d'Aquabio

Aquabio présente la méthodologie utilisée pour analyser les pressions identifiées sur le bassin versant et rechercher les causes de dégradation de la note IBD (diatomées). Les résultats de chaque campagne annuelle sont ensuite présentés selon leur évolution longitudinale et temporelle. Le bureau d'étude termine enfin avec l'analyse des pressions identifiées et les conclusions finales. Les conclusions soulignent le caractère multifactoriel des dégradations observées (sommées de pressions variées identifiées sur chaque sous-bassin versant) et l'impossibilité d'isoler certaines pressions sur certains secteurs. Concernant les causes de dégradation de l'IBD, certains paramètres physico-chimiques et types d'occupation du sol ont pu être mis en évidence mais Aquabio souligne l'importance de considérer ces résultats avec précaution : le jeu de données n'étant pas suffisamment robuste pour poser des affirmations claires sur ces causes de dégradation.

Au cours de la présentation, la DREAL Nouvelle-Aquitaine relativise les observations d'amélioration de la note IBD sur la station en aval de la pisciculture de Cardine (entre 2018 et 2019). En effet, bien que la note se soit améliorée, les listes floristiques sont sensiblement les mêmes et les taxons relevés

témoignent d'un milieu dégradé, assez caractéristique des sites en aval d'un rejet. Les hypothèses quant à l'impact des mesures prises par la société Aqualande sur la lagune de décantation sont donc à relativiser. Aquabio répond qu'il serait intéressant de poursuivre le suivi sur plusieurs années pour ce compartiment biologique et sur cette station afin de confirmer ou infirmer cette hypothèse. La DREAL Nouvelle-Aquitaine ajoute ensuite que le constat est identique pour le compartiment des macro-invertébrés mais souligne la qualité des interprétations (voir les fiches stations en annexes du rapport). Les interprétations sur les listes floristiques mériteraient, en revanche, d'être un peu plus développées.

Le syndicat du Midou et de la Douze (SMD) et l'Institution Adour se questionnent sur l'évolution des concentrations en nitrates, qui augmentent sur chaque station de suivi entre 2017 et 2019. Le SMD demande notamment à la chambre d'agriculture des Landes si des changements de pratiques pouvant expliquer ces résultats ont été observés au cours de ces années. La chambre d'agriculture des Landes n'a pas fait d'observation particulière mais émet l'hypothèse que la forte augmentation de parcelles passées en bio pourrait causer ce genre d'observation, en raison des épandages de fientes d'oiseaux qui y sont pratiqués.

A propos des corrélogrammes, la DREAL Nouvelle-Aquitaine s'étonne des résultats car ceux-ci sont en contradiction avec les principes qui ont permis de construire la note de l'IBD. Encore une fois, la DREAL demande si cela peut s'expliquer par le manque de robustesse du jeu de données, ce qu'Aquabio approuve.

La DDTM des Landes s'interroge sur l'absence de références à la pisciculture de Chicoy, présente sur l'Estampon en amont de la première station (L'Estampon au nord de Saint-Gor). Aquabio répond que cela est dû au fait que cette station ne fait pas partie des stations suivies par le bureau d'étude (station permanente de l'agence de l'eau Adour-Garonne). En effet, le bureau d'étude n'avait pas à produire, pour ces stations, d'analyse comme celles que l'on retrouve dans les fiches stations.

Enfin, la chambre d'agriculture des Landes demande, au regard des résultats de l'ensemble de l'étude, si la situation du bassin versant est considérée comme moyenne ou mauvaise. Le SMD répond que pour un bassin versant si largement couvert par des forêts, la situation est plutôt mauvaise.

4. Avis du comité de pilotage

Cf. diaporama de présentation de l'Institution Adour

L'Institution Adour termine en soumettant quelques propositions au comité de pilotage. Les services de l'Etat et les financeurs, notamment l'agence de l'eau Adour-Garonne, sont invités par l'Institution Adour à émettre un avis sur ces propositions. La DDTM des Landes souligne le fait que l'on ne puisse tirer de conclusions définitives et qu'il est donc tout aussi compliqué de définir des orientations à l'issue de cette présentation. Dans tous les cas, la DDTM des Landes souhaite que les suites à donner à ce suivi (comme par exemple un suivi plus localisé, proposé dans son diaporama par l'Institution Adour) soient décidées de façon concertée.

Le conseil départemental des Landes interroge l'Institution Adour sur le rendu qui sera proposé à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Midouze. L'animatrice du SAGE Midouze annonce que lors de la prochaine CLE (qui sera organisée fin décembre ou début janvier), une synthèse de cette étude sera présentée avec les perspectives de poursuite qui auront été définies par le COPIL réuni ce jour.

L'agence de l'eau Adour-Garonne se dit plus favorable à la création d'un ou plusieurs groupes de travail destinés à la mise en place d'actions concertées visant l'amélioration de la qualité des sous-bassins-versants. Ce type de suivi reste un test qui a peut-être atteint ses limites. De plus, même en l'absence de conclusions franches, cette étude reste valorisable et notamment dans le cadre de la mise en œuvre des actions du PAOT (plan d'actions opérationnel territorialisé) porté par la DDTM des Landes. La DREAL Nouvelle-Aquitaine estime en revanche qu'il serait intéressant de poursuivre l'étude et de travailler plus profondément sur les listes floristiques et l'indice I2M2 (macro-invertébrés).

Afin de pouvoir répondre à l'ensemble des attentes du COPIL, il pourrait être proposé à la CLE de mettre en place un groupe de suivi constitué des acteurs qui ont suivi l'étude depuis 2017. Ce groupe de suivi pourrait continuer les interprétations des paramètres IBD sur les 3 stations de l'AEAG et du conseil départemental des Landes. En parallèle, le groupe de suivi pourrait être force de proposition pour la mise en place d'actions ou pour l'impulsion d'une dynamique territoriale qui favoriserait à terme l'amélioration de la qualité de l'eau sur ce sous-bassin versant. De plus, en vue de l'élaboration prochaine du projet de territoire sur le bassin versant de la Douze, les résultats de l'étude qualité Douze seront valorisés dans le diagnostic du PTGE et la dynamique du groupe de suivi pourra amorcer la concertation autour de ce futur programme.